

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 22663 Numéro SIREN : 508 804 507 Nom ou dénomination : ISAI Gestion
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2019 sous le numéro de dépôt 58838



20190588382018

DATE DEPOT : 08/07/2019

N° DE DEPOT : 58838

N° GESTION : 2008B22663

N° SIREN : 508804507

DENOMINATION : ISAI Gestion

ADRESSE : 8 avenue Kléber 75116 Paris

MILLESIME : 2018

ISAI GESTION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 290 700 EUROS

SIEGE SOCIAL : 8 AVENUE KLEBER 75116 PARIS

508 804 507 RCS PARIS

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

10 JUL. 2019

Sous le N° :

58838

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUIN 2019 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 DECISION ADOPTEE

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 477 219,08 euros augmenté du report à nouveau antérieur de 430 269,03 euros, soit 907 488,11 euros de la manière suivante :

- Dividendes : 350 000 euros
- Affecter sur le compte de report à nouveau le solde de 557 488,11 euros

Le dividende unitaire est donc de l'ordre de 1,084. euros par action.

Nous vous rappelons que suite à la DAU du 29/11/2018, la société a procédé à la distribution d'une somme exceptionnelle de 400 000 euros prélevée en totalité sur le poste « Report à nouveau ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes	Dont éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2017	Néant	Néant
31/12/2016	151 810,00 €	151 810,00 €
31/12/2015	151 810,00 €	151 810,00 €

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Jean-David Chamboredon



Patrick FLEYTOUX
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

ISAI GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 290 700 euros

8 avenue Kléber - 75116 PARIS

508 804 507 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

ISAI GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 290 700 euros

8 avenue Kléber - 75116 PARIS

508 804 507 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique de la société ISAI GESTION,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos soins, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ISAI GESTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

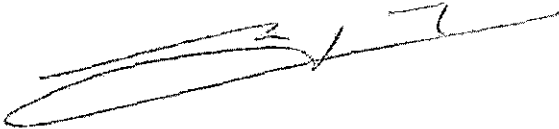
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 17 juin 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a small flourish.

Patrick FLEYTOUX

Commissaire aux comptes



ISAI GESTION

COMPTES ANNUELS

DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

KB'XPERTS

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Expert Comptables de Paris

28 boulevard de la Bastille - 75012 Paris

Téléphone : 06-10-51-66-78 / 06-74-41-49-52

SAS au capital de 60 000 euros - RC5 PARIS 534 391 735 - TVA intracommunautaire FR54534391735 - NAF 6920Z

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)			
	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires	2 480		980
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles	24 052	21 228	4 484
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage	824	824	
	Autres immobilisations corporelles	213 071	39 103	18 058
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	208 193		252 148
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	54 030		30 415
	Total II	502 651	61 155	306 085
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	9 948		573 445
	Autres créances	330		13 237
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	1 324 314		818 324
	Charges constatées d'avance (3)	82 004		21 483
	Total III	1 416 596		1 426 489
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 919 247	61 155	1 858 092

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 055

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 290 700)	290 700	290 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 700	3 700
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	29 070	29 070
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	50 000	50 000
	Autres réserves	10 100	10 100
	Report à nouveau	430 269	555 778
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	477 219	274 491
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	1 291 058	1 213 839
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
PROVISIONS	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292 830	119 820
	Dettes fiscales et sociales	254 704	317 415
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	19 500	81 500
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	567 034	518 735
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 858 092	1 732 574

(1) Dont à moins d'un an

567 034

518 735

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 806 689		3 806 689	2 839 365
Chiffre d'affaires NET	3 806 689		3 806 689	2 839 365
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			5	37
Total des Produits d'exploitation (I)			3 806 695	2 839 402
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			1 263 307	811 291
Impôts, taxes et versements assimilés			397 936	266 850
Salaires et traitements			1 115 396	987 998
Charges sociales			437 982	396 557
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 927	16 468
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 610	13
Total des Charges d'exploitation (II)			3 235 157	2 479 177
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			571 537	360 225
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 749	20 015
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		10 000
Différences positives de change		4
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	14 749	30 019
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	147	162
Différences négatives de change		1 192
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	147	1 354
2. Résultat financier (V-VI)	14 602	28 665
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	586 139	388 891
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 175	4 050
Produits exceptionnels sur opérations en capital	157 731	18 278
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	158 906	22 328
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 315	893
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	100 728	18 346
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	102 043	19 240
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	56 864	3 089
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	165 784	117 488
Total des produits (I+III+V+VII)	3 980 349	2 891 750
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 503 130	2 617 258
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	477 219	274 491

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 858 092.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 806 689.35 Euros et dégageant un bénéfice de 477 219.08 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Courant 2018, la société a changé de siège social. Il est dorénavant situé au 8 avenue Kléber - 75116 Paris

La société est à l'initiative de la création d'un nouveau Fonds Professionnel de Capital Investissement(FPCI) dénommé ISAI EXPANSION II.

La totalité des actions de la société est détenue par la société ISAI PARTNERS.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06, 2016-07, 2017-01 et 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 168 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	25 032		1 500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	824		
Installations générales agencements aménagements divers	45 818		162 084
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 096		19 891
TOTAL	77 738		181 975
Autres titres immobilisés	252 148		47 975
Prêts, autres immobilisations financières	30 415		53 129
TOTAL	282 563		101 104
TOTAL GENERAL	385 333		284 579

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			26 532	26 532
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			824	824
Installations générales agencements aménagements divers		45 818	162 084	162 084
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			50 987	50 987
TOTAL		45 818	213 896	213 896
Autres titres immobilisés		91 930	208 193	208 193
Prêts, autres immobilisations financières		29 514	54 030	54 030
TOTAL		121 444	262 223	262 223
TOTAL GENERAL		167 262	502 651	502 651

Les variations constatées sur le poste "Autres titres immobilisés" correspondent principalement à des achats, des appels de fonds et des cessions de parts de FPCI gérés par la société.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	19 568	1 660		21 228
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	824			824
Installations générales agencements aménagements divers	34 914	11 588	37 020	9 482
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 942	5 679		29 621
TOTAL	59 680	17 267	37 020	39 927
TOTAL GENERAL	79 248	18 927	37 020	61 155

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 660				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 588				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 679				
TOTAL	17 267				
TOTAL GENERAL	18 927				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	54 030	1 055	52 975
Autres créances clients	9 948	9 948	
Personnel et comptes rattachés	23	23	
Taxe sur la valeur ajoutée	157	157	
Débiteurs divers	150	150	
Charges constatées d'avance	82 004	82 004	
TOTAL	146 312	93 337	52 975

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	292 830	292 830		
Personnel et comptes rattachés	33 347	33 347		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	132 309	132 309		
Impôts sur les bénéfices	58 893	58 893		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 167	9 167		
Autres impôts taxes et assimilés	20 989	20 989		
Autres dettes	19 500	19 500		
TOTAL	567 034	567 034		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	0.9000	323 000			323 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Site internet	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Le poste "Autres titres immobilisés" comprend principalement des parts de FPCI.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 700
Disponibilités	3 293
Total	8 993

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 066
Dettes fiscales et sociales	86 256
Total	154 322

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	82 004
Total	82 004

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Les rémunérations allouées aux dirigeants ne sont pas indiquées car compte tenu de la taille de la société, cette mention reviendrait à donner une informations nominative.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	1
Total	8

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 637 euros. Ces honoraires sont liés au contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		166 925
Compte nant	20 000	
Quote part non appelée sur parts de FPCI	146 925	
Total (1)		166 925

Engagements reçus

Aucun

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Au 31/12/2018, le montant de l'engagement lié aux indemnités de départ à la retraite est estimé à 63 k€ charges comprises. Les principaux paramètres retenus pour le calcul sont les suivants :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Taux d'actualisation : 0,71 % (Taux OAT 10 ans au 31/12/2018)
- Probabilité de départ : 0 % (sauf cas identifié)
- Taux de progression moyen des salaires : 3 %
- Taux de charges sociales : 45 %

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Distribution / cession FPCI	157 731	
- Régularisation de tiers divers	1 175	
Total	158 906	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	1 315	
- Sortie d'immobi suite au déménagement	8 798	
- Distribution / cession FPCI	91 930	
Total	102 043	